

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt le dix juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.

M. Hervé JOSSELIN, Mme Madeleine ABBE, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

Mme Ludivine ALVES PEREIRA, M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLERON, Mme Sabrina VOISIN, Mme Lydie RAMEZ, M Yann JOUAN, Conseillers Municipaux.

Procuration : Mme Élise LEROY a donnée procuration à Mme Sabrina VOISIN.

Secrétaire de séance : M. Yves BRUNET.

Délibération 1

REPAS DES AÎNÉS 2020

En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, le conseil municipal a l'unanimité ne souhaite pas organiser le traditionnel repas des aînés qui regroupe habituellement environ 150 personnes à la salle des fêtes. Afin de maintenir un geste convivial à l'intention des aînés, Monsieur le Maire propose d'offrir à chaque personne née en 1950 ou avant un repas au « bar des sports » de Bourseul. Ce repas pourra être pris sur place ou à emporter. Les membres du conseil municipal iront rencontrer les personnes concernées et leur remettront un ticket qui permettra de réserver le repas.

Le paiement sera effectué par la Mairie au « bar des sports », la facture devra être accompagnée des tickets de réservation, la période d'utilisation ira du 14 septembre 2020 au 29 janvier 2021, la facturation pourra être mensuelle ou à la quinzaine.

Les conseillers acceptent cette proposition, à l'unanimité, comme indiquée ci-dessus.

Délibération 2

FONTAINE A EAU

Les bouteilles en plastique sont maintenant interdites au restaurant scolaire, il est donc nécessaire de trouver une autre solution. Des devis sont arrivés avec des propositions très différentes. Monsieur le maire pense que le choix doit plus dépendre de la solution technique proposée que du simple aspect financier.

Monsieur le Maire demande l'accord des conseillers pour que Mme MORIN Anne-Claude, M BRUNET Yves et Mme ANDRÉO Isabelle puissent choisir la solution qui leur semblera la meilleure, dans la limite d'un budget de 2000€ maximum, afin de pouvoir être prêt pour la rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, approuve cet investissement et autorise les personnes désignées à effectuer cet achat.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 JUILLET 2020**

Délibération 3

CIMETIERE

Plusieurs concessions arrivent à expiration. Des courriers sont envoyés mais souvent sans réponse. La mise en place d'une plaquette au niveau des concessions concernées un peu avant la période de la Toussaint permettra d'avertir de façon quasi certaine les familles de la date d'expiration de la concession. Une plaque sur laquelle figurera la mention suivante : « veuillez contacter la mairie pour le renouvellement ou la cession de votre concession ».

Si la famille ne se manifeste pas, il sera possible de récupérer la concession.

Un devis a été sollicité auprès de FANIK pour des panneaux de 15X20 pour un coût de 8.50€ l'unité. Monsieur le Maire propose de commander 20 plaquettes.

Les conseillers approuvent cet achat auprès de la société FANIK.

Délibération 4

TRAVAUX DE VOIRIE

Après le choix d'INFRACONCEPT pour la maîtrise d'œuvre, les plans ont été fournis. Les conseillers débâtent du projet de réfection de la voirie des rues du bourg.

Après réflexion, Monsieur le Maire propose de faire deux tranches :

Tranche ferme : La rue Noë-Poupart

Tranche conditionnelle : les rues de Beaubois, Chappedelaine, Chateaubriand, le chemin des portes, rue des Templiers, place de la Liberté

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

Valide les deux tranches.

Autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

BROYEUR POUR LE TRACTEUR

Monsieur le Maire informe les conseillers des divers devis. Un complément d'information est nécessaire. Ce dossier est reporté.

Ordre du jour :

Délibération 1 Repas des aînés 2020

Délibération 2 Fontaine à eau

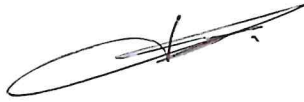
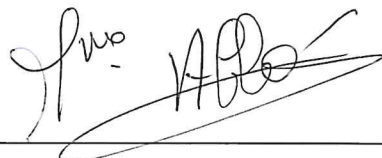


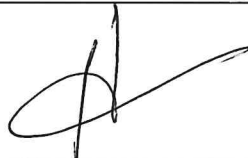

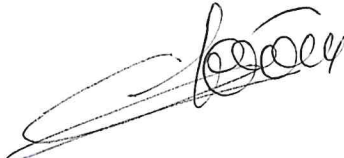
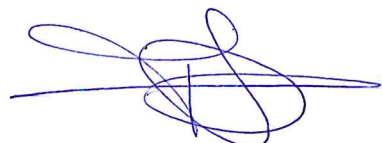
Délibération 3 Cimetière

Délibération 4 Travaux de voirie





**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 JUILLET 2020**

Questions diverses

SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

M DAULY Philippe, Maire	
Mme ABBE Madeleine, Adjointe	
M BRUNET Yves, Adjoint	
Mme MORIN Anne-Claude, Adjointe	
JOSSELIN Hervé, Adjoint	
Mme ALVES PEREIRA Ludivine, Conseillère	
M OLÉRON Michel, Conseiller	
Mme ANDRÉO Isabelle, Conseillère	

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 JUILLET 2020**

M LEFEUVRE Michel, Conseiller	
Mme LEROY Élise, Conseillère	Procuration à Mme VOISIN Sabrina
M JOSSET Franck, Conseiller	
Mme VOISIN Sabrina, Conseillère	
M CORDON Jean-Baptiste, Conseiller	
Mme RAMEZ Lydie, Conseillère	
M JOUAN Yann, Conseillère	